



Le Conseil d'administration du 17 octobre a eu lieu quelques jours seulement après l'attaque perpétrée dans le lycée Gambetta d'Arras qui a coûté la vie à un collègue enseignant de français. Les élu·es *Ensemble pour l'université* du CA expriment toute leur empathie envers la famille de Dominique Bernard et témoignent leur solidarité avec l'ensemble de la communauté éducative.

INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

Dans ses informations, la Présidente a tout d'abord rappelé l'**élévation du plan Vigipirate au niveau maximal "Urgence attentat"**, décidée par la Première ministre à la suite de l'assassinat d'un enseignant du lycée Gambetta d'Arras. La Présidente a informé par ailleurs qu'une cellule de crise a été mise en place dès ce lundi 9 octobre pour assurer un suivi continu de la situation et prendre les décisions adaptées au sein de l'établissement. Conformément aux recommandations gouvernementales, il a été décidé de suspendre ou reporter certains événements prévus sur les campus dès lors que le niveau de sécurité requis ne pouvait être garanti (comme pour le Forum des associations, par exemple).

Face à la **situation au Proche-Orient**, la présidente a exprimé son indignation face aux publications de certains organes de presse concernant notre établissement dans cette période. Des réactions officielles à ces déclarations diffamantes ont été adressées à leurs auteurs.

Par ailleurs, les **travaux de remise en état de la bibliothèque universitaire centrale** sont terminés à ce jour, mais des contrôles restent à effectuer avant la reprise des activités. Si ces contrôles sont concluants, le retour de l'ensemble des personnels sur site pourrait avoir lieu le 23 octobre et la réouverture aux usagers et aux usagers pourra être programmée pour le 13 novembre. Le DGS remercie les personnels impliqués et leur investissement pour assurer la continuité du service de la documentation.

Concernant la **politique de site**, le conseil d'administration de l'Université de Toulouse est désormais impliqué dans les travaux visant à réfléchir à la "sortie d'expérimentation" de l'actuelle COMUE expérimentale. Le dispositif complet est en place et un calendrier est établi. La Présidente a réaffirmé qu'elle continue de tenir sa ligne initiale, pour laquelle les instances de notre université lui ont donné jusqu'à ce jour mandat, à savoir le fait de préserver à l'avenir la personnalité morale et juridique de l'UT2J.

VIE INSTITUTIONNELLE

Dans le cadre de la procédure de désignation d'une nouvelle **direction au SCUIO-IP**, notre collègue Lidwine Linares a présenté sa candidature. Elle est revenue sur son parcours et a développé son projet, avant d'échanger avec les membres du CA sur différents points : le renforcement des liens avec le secondaire, un meilleur accompagnement des étudiant·es de licence et plus globalement l'amélioration de la visibilité des nombreuses activités du SCUIO-IP à destination des étudiant·es. **La candidature de Lidwine Linares a été largement soutenue par le CA avec 25 voix pour et 4 abstentions.** Il appartient désormais à la Présidente de la nommer à la direction du service pour la fin du mandat en cours (qui s'achèvera en juin 2024).

Un représentant des Etudiant·es progressistes a été élu à la **Commission Vie Universitaire** et au **Comité électoral consultatif**, à l'unanimité des votant·es, ce dont nous nous réjouissons.

À la demande du conseil du **service de la Formation continue et de l'apprentissage**, une modification des statuts du service a été validée par le CA à l'unanimité des voix. Cette modification vise à simplifier la mise en place du conseil de perfectionnement et à permettre une meilleure adaptation aux évolutions en cours concernant l'apprentissage.

À la suite d'un vote unanime de la commission Recherche, le CA a validé la **procédure détaillée pour toute demande de création d'une nouvelle unité de recherche**, dans la mesure où une réforme récente donne compétence aux universités en la matière. La procédure prévoit qu'une création se fasse à l'occasion du renouvellement du contrat quinquennal et que la demande soit validée par la CR avant soumission au Hcéres. Les demandes éventuelles seront donc à déposer au printemps 2025, pour une ouverture en janvier 2027.

FINANCES

Le CA a validé à l'unanimité un ensemble de décisions relatives aux finances, notamment la hausse des **tarifs pour le restaurant Upsidum**, l'**évolution de l'arborescence budgétaire** permettant un meilleur pilotage de la masse salariale de notre établissement, la **concession de logements de fonction** au personnel du site de Tarbes pour l'INSPE, et l'autorisation, pour l'INSPE, d'accorder une aide financière à la **mobilité internationale des étudiant-es du master MEEF**.

CONVENTIONS ET SUBVENTIONS

Le CA a validé à l'unanimité l'établissement d'une convention entre notre université et la *Beijing Foreign Studies University* de Pékin. Cette convention prévoit l'accueil d'étudiant-es chinois-es par le DEFLE, qui leur proposera une année passerelle (classe prépa SHS) avec des cours de FLE et sept disciplines SHS pour qu'ils puissent ensuite intégrer une formation à l'UT2J et plus largement en France.

Le CA a accordé (19 pour et 10 abstentions) une **subvention de 5 000 € à l'Association Sportive de l'UT2J**, concernant la participation d'une équipe d'étudiant-es de l'UT au championnat d'Europe de futsal l'été dernier. Cette somme sera engagée sur le budget de la CVEC.

Dans le cadre de la réforme de la **protection sociale complémentaire**, les établissements d'enseignement supérieur vont devoir mettre en place une adhésion des membres du personnel à une couverture dont le coût sera financé pour moitié par l'État. Les détails de cette réforme ont été votés au niveau national en 2022, en concertation avec les centrales syndicales. La question qu'a dû traiter le CA concerne la participation de notre établissement à un groupement de commandes (impliquant également le ministère de la justice et celui des sports). Ce groupement permettra d'éviter une procédure lourde pour notre établissement et de bénéficier des négociations impliquant un nombre plus important de souscriptions. Cette participation a été validée par le CA à l'unanimité des voix moins 1 abstention, après un ensemble de précisions de la part de la DRH, comme la possibilité à tout moment d'un retrait unilatéral de ce groupement.

Enfin, le CA a validé, à l'unanimité des voix, un **avenant à la convention Universeh** (*European Space University for Earth and Humanity*). Ce consortium regroupe, sous la tutelle de l'UT, plusieurs universités européennes autour des thématiques du spatial. La modification permet le transfert à l'UT2J d'une partie des dotations reçues par l'UT de la part d'Erasmus+ et de l'ANR.

QUESTION DIVERSE SUR L'IRT

La Présidente avait été saisie d'une question relative à l'avenir de l'Institut Régional du Travail d'Occitanie, qui est une composante de notre établissement. Des difficultés ont en effet été identifiées l'année dernière dans le fonctionnement de cet institut, dont **les statuts actuels ne respectent pas le code de l'éducation**. Les membres du CA à l'origine de cette question souhaitaient connaître la position de l'établissement sur l'avenir du rattachement de cet institut.

La Présidente a indiqué qu'un administrateur provisoire a été nommé et que le ministère a été saisi de la question par l'intermédiaire du Rectorat. Le ministère a contacté la présidente du conseil de l'IRT pour l'inviter à faire des propositions permettant la mise en conformité des statuts ainsi que d'autres irrégularités de fonctionnement. **Aucune décision n'a été prise à ce stade, mais la Présidente souhaite une résolution rapide des difficultés et une reprise des activités dès lors que la conformité réglementaire serait effective.**